

AMBASSADE DU PEROU

Bruxelles, le 4 juin 2020

Son Excellence Monsieur Denis Ducarme  
Ministre des Classes moyennes, des Indépendants,  
des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale,  
chargé des Grandes villes,

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en référence à votre communication concernant la possibilité de ce que le chaton Lee puisse être admis de retour au Pérou.

A cet égard, je tiens à vous informer que le Service National de Santé Animal (SENASA) du Pérou m'a officiellement informé que le chaton Lee peut être reçu de retour au Pérou.

Pour cela, il faudra présenter un des documents suivants :

- Un certificat sanitaire officiel de l'autorité belge précisant les vaccins, avec le passeport respectif.
- Le carnet/certificat de vaccination du chaton Lee octroyé par le vétérinaire du Pérou, accréditant le vaccin contre la rage.

Je saisis cette occasion pour vous faire parvenir, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

  
Gonzalo Gutiérrez  
Ambassador

